



euphonia

Contrat de licence d'utilisation du logiciel CATT-Acoustic

entre :

Computer Aided Theatre Technique / Bengt-Inge Dalenbäck (CATT)
Mariagatan 16A - 414 71 Gothenburg / SWEDEN
ci-après dénommé : CATT

représentée par :

EUPHONIA Sarl au capital de 10 000 €
Siège : 5, rue de Cléry F 75002 PARIS
tél. +33 (0)1 42 21 16 05 / fax. +33 (0)1 42 21 16 06

ci-après dénommé EUPHONIA.

et l'utilisateur, tel qu'authentifier plus bas, dénommé l'utilisateur.

Les présentes constituent la licence d'utilisation du logiciel **CATT-Acoustic**.

CATT-Acoustic ne vous est pas vendu, seule son utilisation vous est concédée dans les termes et conditions prévus par la présente licence. En exerçant le droit d'utilisation qui vous est concédé, vous acceptez sans réserve de vous y conformer.

1 - ETENDUE DE LA LICENCE

CATT vous concède un droit d'utilisation non exclusif, non cessible et révocable du logiciel **CATT-Acoustic** pour vos besoins internes, en un seul lieu géographique (tel que celui déclaré plus bas). Cette utilisation doit être effectuée conformément aux indications fournies à cet effet avec le logiciel et respecter tout système de protection du logiciel mis en place par **CATT**. La copie de sauvegarde est seule autorisée et devra être effectuée conformément aux dispositions de l'article 2 ci-dessous.

Toute utilisation non expressément prévue au paragraphe précédent et interdite, et en particulier, sans que ce soit limitatif, vous ne pouvez pas sans l'autorisation préalable et écrite de **CATT** :

- *diffuser, céder, louer, vendre, donner en crédit-bail, sous-licencier, donner ou distribuer tout ou partie du logiciel **CATT-Acoustic** à un tiers, de quelque façon que ce soit;*
- *altérer, désassembler, décompiler, adapter, créer des oeuvres dérivées, intégrer dans un autre logiciel, traduire ou modifier de quelque façon que ce soit, tout ou partie du logiciel **CATT**.*

La présente licence porte sur les modules suivants :

- Module Acoustique prévisionnelle - Prediction module
- Module AudioSpatialisation - Auralization module
- Remise enseignement et recherche*



* Dans le cas d'une remise éducation, l'utilisateur, tel qu'identifié dans le présent document, ne pourra utiliser le logiciel CATT Acoustic que dans le cadre de l'enseignement ou de la recherche, excluant tout usage commercial donnant lieu à facturation.

2 - PROTECTION CONTRE LE PIRATAGE ET COPIE DE SAUVEGARDE

Le logiciel peut être protégé physiquement contre les copies illicites.

Dans le cas où la copie est physiquement possible, effectuez vous-même votre copie de sauvegarde et conservez-la en lieu sûr. Attention, votre responsabilité pourrait être engagée en cas d'utilisation par un tiers.

Dans tous les cas, la présente licence vous autorise à disposer d'**UNE** copie de sauvegarde. Cette copie a pour seul but de régénérer le logiciel original en cas de détérioration accidentelle. En aucun cas elle ne pourra être utilisée à d'autres fins. La présente licence s'applique à la copie de sauvegarde.

3 - PROPRIETE

CATT dispose de tous les droits d'édition et de reproduction sur le logiciel **CATT-Acoustic** et sur toute copie autorisée dans le cadre de la présente licence, conformément à la législation sur les droits d'auteur. Vous prendrez en conséquence toutes les mesures nécessaires à la protection des dits droits et en particulier respecterez et ferez respecter toutes les mentions et avertissements relatifs à ces droits qui sont portés sur les éléments constitutifs du logiciel ou de sa copie de sauvegarde le cas échéant.

4 - DUREE - RESILIATION

La présente licence est concédée pour une durée indéterminée sous réserve des dispositions suivantes : tout manquement de votre part aux termes et conditions de la présente licence confèrera à **CATT**, au travers de son distributeur **EUPHONIA** la faculté de résilier automatiquement la présente licence sans préavis et sans préjudice des autres recours dont pourra disposer **CATT**. En cas de résiliation, vous vous engagez à retourner à **CATT** par l'intermédiaire de son distributeur **EUPHONIA**, sans délai et sur simple demande, le logiciel **CATT-Acoustic** ainsi que sa copie de sauvegarde le cas échéant.

5 - GARANTIE ET RESPONSABILITE

La garantie ne peut porter sur l'exploitation des résultats de calcul conduits avec CATT. La garantie est strictement limitée au support matériel, qui sera échangé en cas de vice constaté.

La présente garantie s'applique pour une durée de un an suivant la date d'acquisition.

NONOBTANT CE QUI PRECEDE, NI CATT NI EUPHONIA NE POURRA EN AUCUN CAS ETRE TENU POUR RESPONSABLE DE QUELQUE DOMMAGE, DIRECT OU INDIRECT, CAUSE A VOUS OU A UN TIERS, NOTAMMENT A TITRE PUREMENT INDICATIF ET NON LIMITATIF, LES MANQUES A GAGNER, DEPENSES, PERTES DE DONNEES, PERTES DE LOGICIEL, DETERIORATIONS OU PERTES DE MATERIELS SUPPORTES PAR VOUS-MEMES OU PAR UN TIERS, Y COMPRIS LES FRAIS DE RECUPERATION, REPRODUCTION, OU DE REPARATION DE TELLES PERTES OU DETERIORATIONS.

6 - ASSISTANCE A L'UTILISATION - ACTUALISATION

Pour une période de **un an** à compter de la date d'acquisition de **CATT-Acoustic**, **EUPHONIA** s'engage à vous fournir une assistance téléphonique gratuite. Passée cette période, l'utilisateur a la possibilité de souscrire un contrat de maintenance d'une durée de **un an**, période durant laquelle il recevra les versions actualisées du logiciel et **EUPHONIA** assurera l'assistance technique ; ou bien **EUPHONIA** facturera ses prestations selon une tarification librement débattue entre elle-même et l'utilisateur.



Pour une période de 6 mois à compter de la signature de la licence, **CATT** fournira par l'intermédiaire d'Euphonia les mises à jour du logiciel consécutives à une amélioration des fonctionnalités du logiciel ou à des corrections d'erreurs portées à l'attention d'**EUPHONIA** par courrier. **CATT** ne garantit pas toutefois que la totalité des erreurs signalées seront corrigées. Les mises à jour pourront être téléchargées pendant cette période via Internet sur le site web de CATT :

<http://www.catt.se/users.htm>

EUPHONIA tiendra les utilisateurs dûment licenciés de **CATT-Acoustic** informés des nouvelles versions du logiciel. Ces nouvelles versions seront proposées à prix préférentiel à ces seuls utilisateurs.

7 - DISPOSITIONS GENERALES

La présente licence est soumise au Droit Français.
Toute contestation sera soumise au Tribunal de Commerce de Paris, seul compétent en la matière.

8 - DEFINITION DU(DES) SITE(S) DE LA LICENCE

La présente licence est établie pour le(s) site(s) défini(s) ci-après.

Nombre de site(s) :----- 3

Tout nouveau site d'installation devra faire l'objet d'une licence complémentaire dans le cadre d'un contrat de licence multisite assorti à une tarification dégressive.

Les présentes sont établies en trois exemplaires originaux, dûment paraphés et signés par **EUPHONIA** pour le compte de **CATT** et par l'utilisateur. Deux de ces exemplaires sont à retourner à **EUPHONIA**, l'autre est à conserver par l'utilisateur.

UTILISATEUR(S)	
SITE PRINCIPAL <input checked="" type="checkbox"/>	
INTITULE LOGICIEL : Echologos, Reims, FR	
SOCIETE : Echologos	ACTIVITE : BET d'acoustique
CODE APE : 742 C	RCS : Chalons B 315 732 909
SIRET : B 315 732 909 00017	
M	
NOM : Noël	PRENOM : Dominique
ADRESSE : 16 rue du Général De Gaulle	
CP : 51400	VILLE : LIVRY-LOUVERCY
PAYS : France	TELEPHONE : 03 26 66 12 58
FAX : 03 26 70 53 32	E-MAIL : reims@echologos.com
SITES SECONDAIRES (CONTRAT DE LICENCE MULTISITE) <input checked="" type="checkbox"/>	
SITE N°2	INTITULE LOGICIEL : Echologos, Grenoble, FR Contact : Jean-Pierre ODION – Echologos - 4 rue de la condamine - 38610 GIERES Tél. : 04 76 89 36 63 - Fax : 04 76 89 36 68 - grenoble@echologos.com



SITE N° 3	INTITULE LOGICIEL : Echologos, Clermont Ferrand, FR Contact : Yohan LECHEVALIER – Echologos - 53 rue des Sauzes - 63170 AUBIERE Tél. : 04 73 28 33 67 - Fax : 04 73 91 87 69 - auvergne@echologos.com
SITE N° 4	
SITE N° 5	

Deux exemplaires des présentes sont à retourner dûment complétés et signés à l'adresse ci-dessous **avant l'acquisition du logiciel.**

Attention : son retour dans les délais prescrits conditionne la garantie telle que décrite ci-dessus.

Je, soussigné (utilisateur du logiciel) : **Dominique NOEL (Gérant de la société)**

de la société : **ECHOLOGOS**

accepte sans réserve l'intégralité des clauses de la licence dont j'ai pris connaissance des termes.

A **Livry Louvercy** le **07/06/2007**

(Signature, précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" et cachet commercial)

Lu et approuvé



Pour **EUPHONIA** :

A ...Paris..... le mercredi 6 juin 2007

Bruno SUNER

**Retournez deux exemplaires des présentes,
complétés, paraphés et signés à :**

**EUPHONIA Sarl
5, rue de Cléry
F 75002 PARIS**